

Session 1

Quels investissements pour quelle croissance ?

Philippe Aghion

Cercle des économistes

1. Le décrochage de la France

Au cours de ces dernières décennies, la France a décroché par rapport à ses voisins et concurrents de l'OCDE. Notre PIB qui représentait 75% du PIB des États-Unis en 1995 n'en représente plus que 69,5% en 2012. Et alors que notre PIB par tête était comparable à celui de la Suède dans les années 80, il lui est aujourd'hui de 10% inférieur. De même, alors qu'en 1995 la France affichait un excédent de sa balance courante de même ordre que les pays scandinaves et rhénans, en 2012 notre solde courant est devenu largement négatif tandis que les soldes scandinaves et rhénans sont au contraire largement positifs. Cette évolution est directement liée au recul notable des parts de marché de la France (en particulier notre part de marché européen s'est réduite de 12,7% en 2000 à 9,3% en 2011). Elle va de pair avec une désindustrialisation accélérée (la part de l'industrie dans la valeur ajoutée de la France passe de 18% en 2000 à 12,5% en 2011, ce qui nous place à la quinzième place sur dix-sept au sein de la zone euro). Derrière ce décrochage de nos exportations et de nos industries manufacturières se cache aussi un important déficit d'investissements par rapport à l'Allemagne : dans le secteur des petites entreprises avec des taux investissements de 12,1% en France contre 16% en Allemagne, dans l'industrie manufacturière et dans la recherche et le développement.

2. Préserver la chaîne de valeur

Une manière plus qualitative de contraster l'évolution de la France de celle de l'Allemagne ou d'autres pays d'Europe du Nord, est de raisonner autour de la notion de « chaîne de valeur ». Imaginons un processus productif comme une chaîne avec tout en haut le maillon de la recherche pour concevoir les nouveaux produits, au milieu différentes étapes pour passer de la conception à l'expérimentation puis à la production, et tout en bas la commercialisation. La mondialisation a conduit plusieurs pays de l'OCDE à délocaliser les segments du milieu pour ne garder que le maillon recherche tout en haut et certains maillons (services) de commercialisation tout en bas. C'est le cas des États-Unis et également celui de la France. En revanche l'Allemagne s'est contentée de délocaliser les activités de production vers le bas de la chaîne de valeur (notamment vers les pays d'Europe centrale) mais en même temps elle a su valoriser les maillons productifs situés vers le haut de la chaîne, pas uniquement la R&D.

Est-il désirable ou possible pour nous d'imiter la stratégie allemande ? Faut-il se soucier de la désindustrialisation accélérée dans notre pays ou au contraire en prendre acte et l'accepter comme une évolution inévitable ? Pourquoi l'Allemagne est-elle parvenue à mieux préserver les maillons productifs de sa chaîne de valeur ? Est-ce parce que l'effort en R&D est plus important en Allemagne qu'en France (la R&D privée est de 1,4% du PIB en France contre 2% en Allemagne) ? Est-ce le résultat du dynamisme des gouvernements des *Länder* allemands qui de fait s'engagent dans la politique industrielle ? Est-ce lié à l'existence en Allemagne d'une véritable démocratie sociale qui rend possible la négociation de compromis de crises entre employeurs et salariés ? Ou encore au fait que le système éducatif allemand est plus ouvert sur l'entreprise dès le secondaire que le système éducatif français ? Ces questions suggèrent quelques lignes de force pour une stratégie dite « de l'offre » c'est-à-dire de relance de la croissance par l'investissement.

3. Pour une stratégie de l'offre

Pour inverser la tendance au décrochage et rétablir notre croissance et notre compétitivité, il faut que le gouvernement suive une stratégie conséquente pour rendre nos entreprises plus compétitives et notre force de travail plus performante. Cependant une telle stratégie pose un certain nombre de questions que nous souhaitons voir soulevées lors de notre session.

Premièrement : comment investir dans la croissance tout en respectant nos engagements en matière de rétablissement de nos équilibres budgétaires. Ici se pose la question sur la façon dont l'État peut et doit cibler ses investissements. Faut-il se limiter à un ciblage « horizontal », c'est-à-dire où l'État définit des domaines tels que l'éducation, l'université et la recherche, la formation professionnelle, et/ou le soutien aux PME innovantes sans privilégier aucun secteur d'activité en particulier ? Ou bien y a-t-il également un rôle pour un ciblage « vertical », c'est-à-dire où l'État choisit des secteurs qu'il considère particulièrement porteur de croissance et d'externalités technologiques vis-à-vis du reste de l'économie, au point qu'il faille leur octroyer une priorité ?

Deuxième série de questions : comment gouverner le ciblage vertical (autrement dit la politique industrielle). Comment choisir les secteurs dits « porteurs de croissance » ? Faut-il privilégier des entreprises en particulier (ou « champions nationaux ») au sein de ces secteurs ou bien faut-il traiter toutes les entreprises au sein d'un secteur sur le même plan ? Faut-il adopter une politique de filières ou bien plutôt jouer sur la concurrence au sein du secteur ? Comment l'État peut-il s'engager à interrompre des investissements qui s'avèrent inutiles ou inefficaces ? Faut-il que l'État intervienne lorsqu'une entreprise cherche à vendre une de ses filiales à une autre entreprise (exemple de la vente de SFR par Vivendi) ou bien lorsqu'une entreprise française décide de fusionner avec une entreprise étrangère (comme dans le cas d'Alstom) ? Et si l'État intervient dans ce dernier cas de figure, doit-il privilégier une « logique de territoire », c'est-à-dire insister sur les emplois et l'investissement sur le territoire français, ou bien une logique de « nationalité du capital » ?

Troisièmement : face au déclin industriel de la France, et en attendant que les investissements dans l'innovation génèrent les améliorations nécessaires de productivité ou de qualité, faut-il réduire les coûts de entreprises françaises les plus exposées à la concurrence internationale et comment ? La baisse des charges sur les salaires au niveau du SMIC est de nature à stimuler l'emploi tandis que la baisse des charges sur de plus hauts salaires (par exemple au dessus de deux fois et demi le SMIC) s'attaque plus directement à notre déficit de compétitivité. Comment concilier les deux ? Comment aussi répondre à l'objection faite par certains économistes ou parlementaires que toute baisse de charge, en période où le déficit public doit être réduit, se traduit par davantage d'impôts et donc par une baisse du pouvoir d'achat des consommateurs qui à son tour peut nuire à la croissance ?

Quatrièmement: comment lutter efficacement contre le réchauffement climatique ? Faut-il suivre l'Allemagne qui a renoncé au nucléaire et retourne en partie au charbon comme source d'énergie ? Faut-il recommander pour nous ou pour d'autres (en particulier les pays émergents) une transition directe du charbon vers des énergies propres telles que l'éolien ou au contraire favoriser une transition via l'énergie gazière et/ou le nucléaire ? Faut-il renoncer à la recherche sur les gaz de schiste au nom du principe de précaution ? Faut-il recourir à la taxe carbone ou à des subventions pour inciter à l'innovation verte ?